

Pour les réservations des activités périscolaires, accueil de loisirs des mercredis et vacances, accueil des jeunes à l'Espace Jeunes

• Du formulaire ci-dessous, à remplir de votre ordinateur ou à imprimer. Il est également disponible en version papier à la mairie ;

- D'une attestation de la CAF/MSA mentionnant votre quotient familial et datant de moins de 3 mois (uniquement si vous habitez la commune et que vous souhaitez bénéficier des tarifs modulés) ;
- D'un RIB si vous souhaitez payer en prélèvement automatique ;
- Pour une demande de PAI, joindre un certificat médical ou une ordonnance.

Si vous rencontrez des difficultés pour utiliser Internet, vous pouvez contacter le Pôle Éducation Jeunesse au 02 99 05 20 11.

Demande de création d'un compte famille à retourner (avec les éléments demandés) :

- en mairie (3 rue de la Mairie)
- par courriel à portail.familles@ville-noyal-chatillon.fr

Nom et prénom des responsables du foyer (en cas de garde alternée, si chacun des parents a besoin d'un compte, merci de remplir 2 formulaires)

Nom d'usage Prénom

Nom de naissance

Date de naissance : / / Sexe F ☐ M ☐

Si naissance en France, Ville et département de naissance :

Si naissance à l'étranger, pays de naissance

Numéro de téléphone :

Le contact principal a-t-il l'autorité parentale ? OUI NON

Adresse postale du foyer :

.....

Nom d'usage Prénom

Nom de naissance

Date de naissance : / / Sexe F ☐ M ☐

Si naissance en France, Ville et département de naissance :

Si naissance à l'étranger, pays de naissance

Numéro de téléphone :

Le second contact a-t-il l'autorité parentale ? OUI ☐ NON ☐

Adresse courriel sur laquelle vous recevrez les informations et qui sera votre identifiant :

ÉCRIRE EN MAJUSCULES@.....

Si c'est votre choix, il est possible d'ouvrir un accès au compte pour le second contact du foyer. Dans ce cas, merci de nous indiquer une deuxième adresse mél :

ÉCRIRE EN MAJUSCULES :@.....

Facturation des accueils matin et soir des écoles publiques, restaurant scolaire des 3 écoles, Accueil de Loisirs et Espace Jeunes Pour les factures des structures périscolaires et extrascolaires, qui est le payeur ? :

Contact principal ☐ Second contact ☐

Adresse mél du payeur (obligatoire) :@.....

Premier jour de fréquentation de la (les) structure (s) : / /

Enfants à inscrire					
Nom	Prénom	Sexe (F ou M)	Date de naissance	Structures d'accueil (cocher la ou les cases)	
				École : ☐ Le Chat Perché ☐ Le Petit Prince ☐ Saint-Amand	☐ ALSH (Mercredis et vacances) ☐ Espace Jeunes
				École : ☐ Le Chat Perché ☐ Le Petit Prince ☐ Saint-Amand	☐ ALSH (Mercredis et vacances) ☐ Espace Jeunes
				École : ☐ Le Chat Perché ☐ Le Petit Prince ☐ Saint-Amand	☐ ALSH (Mercredis et vacances) ☐ Espace Jeunes

Pour les enfants pour lesquelles les familles perçoivent l'AAEH (Accompagnement d'Éducation de l'Enfant Handicapé), la CAF subventionne de façon distincte nos structures. Pour bénéficier de la subvention, la commune a besoin de votre notification AEEH ou d'une preuve du versement de l'allocation. Vous pouvez la déposer dans le module "Mes documents à déposer" du Portail Familles ou la déposer en mairie.

Si votre enfant a des besoins particuliers mais pas d'AAEH, vous pouvez également vous rapprocher des structures d'accueil.

Date et signature(s) du ou des contacts demandant un accès au Portail Familles

Date : / /

Contact principal

Second contact

RGPD Dans le cadre du règlement général de protection des données, nous vous informons que les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins de gestion des services souscrits (exemples : scolaire, périscolaire et extrascolaire – inscription, facturation) et sont destinées uniquement au(x) gestionnaire(s) de ces services. La base légale du traitement est votre consentement, exprimé par votre signature, ainsi que la nécessité de l'exécution d'un contrat auquel vous êtes partie ou de mesures précontractuelles prises à votre demande (ici les réservations ou l'exécution des prestations). Les données à caractère personnel collectées ainsi que les pièces justificatives y afférentes ne doivent être conservées que le temps nécessaire à la réalisation des finalités ayant présidé à leur collecte (article 6-5° de la loi « Informatique et Libertés », article 3 de la NS-058). Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpd@cdg35.fr ou ou Centre de Gestion d'Ille et Vilaine, Village des collectivités territoriales, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE-FOUILLARD CEDEX. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

